

# Suivi des plans d'action de la direction découlant de la vérification interne du Bureau du contrôleur général déjà réalisée

## CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a des recommandations en suspens pour la vérification des contrôles de base réalisée par le Bureau du contrôleur général (BCG).

Dans le présent document, vous trouverez à titre d'information les recommandations, la cote de risque, les plans d'action de la direction, les mesures prises précédemment et les évaluations des recommandations formulées à la suite de la vérification interne de l'organisme.

Les catégories utilisées pour évaluer l'état d'avancement des plans de la direction sont présentées ci-dessous.

Critères	Définition
<b>Niveau 1</b>	<b>Aucun progrès ou progrès négligeables</b> Les mesures relatives à l'établissement d'un nouveau comité, à la tenue de réunions et à la création de plans informels doivent être considérées comme des progrès négligeables.
<b>Niveau 2</b>	<b>Étape de la planification</b> Si des plans officiels visant des changements organisationnels ont été élaborés et approuvés par le niveau approprié de gestion avec des ressources appropriées et un calendrier raisonnable, l'organisation a atteint l'étape de la planification.
<b>Niveau 3</b>	<b>Préparation à la mise en œuvre</b> Si l'organisation a fait des préparatifs pour la mise en œuvre d'une recommandation, soit par l'embauche ou la formation du personnel, soit par l'élaboration ou l'acquisition des ressources nécessaires, nous estimons qu'elle a terminé les préparatifs pour la mise en œuvre.
<b>Niveau 4</b>	<b>Mise en œuvre avancée</b> Si les structures et les processus sont en place et intégrés dans au moins certaines parties de l'organisation, et que certains résultats obtenus ont été déterminés, nous estimons que la mise en œuvre est avancée.
<b>Niveau 5</b>	<b>Mise en œuvre complète</b> La mise en œuvre est complète lorsque les structures et les processus sont entièrement mis en œuvre.
<b>Validée</b>	La validation des PAD a été faite par le BCG au cours d'un exercice de suivi ou par des vérifications des contrôles de base. Celle-ci a lieu une fois que les mesures ont été entièrement mises en œuvre par les PMO. La validation peut comprendre des entretiens, l'examen de documents et des essais visant à s'assurer que les mesures ont effectivement été mises en œuvre.
<b>Périmée</b>	La recommandation est considérée comme périmée si elle ne s'applique plus en raison du vieillissement du processus ou de l'enjeu si ce dernier a été remplacé par autre chose de plus récent.

**État d'avancement des plans d'action de la direction**

**Légende**

Mise en œuvre complète <b>VALIDÉE</b>
<b>NIVEAU 5</b> : Mise en œuvre complète
<b>NIVEAU 4</b> : Mise en œuvre avancée
<b>NIVEAU 3</b> : Préparation à la mise en œuvre
<b>NIVEAU 2</b> : Étape de la planification
<b>NIVEAU 1</b> : Aucun progrès ou progrès négligeables
<b>INCONNU</b> : Réponses non reçues

**Classement des risques des recommandations (R)**

**Légende**

<b>FAIBLE</b>
<b>MOYEN</b>
<b>ÉLEVÉ</b>

Vérification des contrôles de base						
Recommandation	Classement du risque	PAD (y compris les échéanciers)	2014 État d'avancement*	Mesures prises	Justification du retard et date de mise en œuvre révisée	État d'avancement en 2015 (Niveau 1-5)
1. Le CCHST doit s'assurer que l'instrument de délégation des pouvoirs de signature en matière financière est étudié annuellement et que les cartes de spécimen de signature sont mises à jour pour tenir compte des pouvoirs accordés dans l'instrument. De plus, le CCHST doit s'assurer que tous les gestionnaires reçoivent la formation obligatoire avant d'exercer leur délégation de pouvoirs et valident leurs connaissances pour	<b>Élevé</b>	Le CCHST coordonnera la formation sur les finances pour tous les gestionnaires et mettra à jour toutes les cartes de spécimen après la formation.  <i>(Chaque année à partir du 31 mars 2015.)</i>	Non évalué en 2014.	La délégation des pouvoirs financiers a été approuvée par le ministre le 14 octobre 2013.  Un document mis à jour de délégation des pouvoirs financiers a été préparé pour le nouveau ministre et sera approuvé à la réunion de novembre du Conseil des gouverneurs. Les gestionnaires et le personnel seront	Révisé : Le 31 mars 2016  Le CCHST attend toujours l'approbation par le ministre de l'instrument de délégation des pouvoirs de signature en matière financière.	<b>Niveau 4</b>

Vérification des contrôles de base						
Recommandation	Classement du risque	PAD (y compris les échéanciers)	2014 État d'avancement*	Mesures prises	Justification du retard et date de mise en œuvre révisée	État d'avancement en 2015 (Niveau 1-5)
maintenir leur pouvoir délégué.				formés au sujet de la nouvelle délégation une fois qu'elle aura été approuvée par le ministre.	La formation sera organisée une fois l'approbation obtenue.	
2. Le CCHST doit s'assurer que la documentation appropriée est conservée au dossier pour l'approbation du budget par le dirigeant principal des finances (DPF) et le président.	<b>Élevé</b>	Une copie du budget annuel sera signée par le DPF et le président et conservée au dossier pour documenter l'approbation officielle.  <i>(Chaque année à partir du 31 mars 2015.)</i>	Pas évalué en 2014.	Le PAD a été mis en œuvre à temps. Le budget 2015-2016 a été officiellement signé par le président et le DPF.		<b>Niveau 5</b>
4. Le CCHST doit s'assurer que la documentation appropriée est conservée au dossier pour toutes les cartes d'achat afin de justifier leur émission, leur limite de crédit et que les cartes sont utilisées uniquement pour les achats autorisés pour le compte du gouvernement, la documentation à l'appui étant conservée au dossier.	<b>Moyen</b>	(a) En janvier 2014, le CCHST a mis en œuvre un nouveau programme de cartes d'achat qui a permis de combler la plupart des lacunes en matière de documentation abordées dans cette constatation.  <i>(Terminé)</i>  (b) La pratique consistant à	Non évalué en 2014.	Le PAD a été mis en œuvre à temps. Les dépenses de voyage ne sont plus faites à l'aide de cartes d'achat.		<b>Niveau 4</b>

Vérification des contrôles de base						
Recommandation	Classement du risque	PAD (y compris les échéanciers)	2014 État d'avancement*	Mesures prises	Justification du retard et date de mise en œuvre révisée	État d'avancement en 2015 (Niveau 1-5)
		<p>utiliser des cartes d'achat pour acheter des billets d'avion et réserver des hôtels pour les voyageurs qui n'ont pas de carte de voyage a été interrompue.</p> <p><i>(31 décembre 2014)</i></p>				
5. Le CCHST doit s'assurer de demander la confirmation de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour les avances comptables et que les fonds sont utilisés aux fins prévues en plus de faire l'objet d'un rapprochement et d'un rapport tous les mois.	<b>Faible</b>	<p>Le CCHST abandonne son utilisation de l'avance comptable de 200 \$ et n'accepte plus l'argent comptant comme méthode de paiement pour ses produits.</p> <p><i>(31 décembre 2014)</i></p>	Non évalué en 2014.	Le PAD a été mis en œuvre à temps. Le CCHST n'utilise plus les avances comptables.		<b>Niveau 5</b>
6. Le CCHST doit s'assurer que les dépenses sont bien définies comme étant payables à la fin de l'année.	<b>Faible</b>	<p>Une formation sera fournie à la fin de l'année afin d'aider à repérer toutes les transactions qui devraient être consignées comme étant payables à la fin de l'année.</p> <p><i>(Chaque année à partir du 31 mars 2015.)</i></p>	Non évalué en 2014.	Le PAD a été mis en œuvre à temps. Il n'y avait pas de problème avec les soldes des comptes à la fin de l'année, comme démontré par les avis clairs reçus des vérificateurs externes.		<b>Niveau 5</b>

**Vérification des contrôles de base**

Recommandation	Classement du risque	PAD (y compris les échéanciers)	2014 État d'avancement*	Mesures prises	Justification du retard et date de mise en œuvre révisée	État d'avancement en 2015 (Niveau 1-5)
<p>7. Le CCHST devrait s'assurer que les processus opérationnels soient améliorés pour être effectués conformément à la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor, et à ce que la documentation soit conservée dans les dossiers afin de garantir ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les énoncés des travaux sont définis avant l'adjudication des marchés;</li> <li>▪ les dossiers de marchés octroyés par les voies non concurrentielles comportent une justification liée à l'utilisation d'un marché à fournisseur unique, conformément à l'article 6 du <i>Règlement sur les marchés de l'État</i>, et une analyse du meilleur rapport qualité-prix;</li> <li>▪ les modes de passation de</li> </ul>	<p><b>Élevé</b></p>	<p>Le CCHST est en train de repenser son processus d'approvisionnement afin d'assurer une pleine conformité avec la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor.</p> <p>(a) Un outil électronique sera utilisé pour faire le suivi de l'ensemble des marchés, des bons de commande et des justifications du recours à un fournisseur unique et pour consigner toutes les approbations.</p> <p>(b) Une formation sera fournie à tous les gestionnaires afin de s'assurer qu'ils comprennent leurs responsabilités dans le nouveau processus.</p> <p>(c) Tous les marchés d'une valeur de plus de 10 000 \$</p>	<p>Non évalué en 2014.</p>	<p>On est en train de mettre en œuvre le PAD.</p>	<p>Des retards importants dans la mise en œuvre de l'outil électronique ont fait que nous avons raté l'échéancier du 30 juin 2015. L'échéancier révisé est le 1<sup>er</sup> avril 2016.</p>	<p><b>Niveau 3</b></p>

Vérification des contrôles de base						
Recommandation	Classement du risque	PAD (y compris les échéanciers)	2014 État d'avancement*	Mesures prises	Justification du retard et date de mise en œuvre révisée	État d'avancement en 2015 (Niveau 1-5)
<p>marché appropriés sont choisis;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les marchés sont approuvés avant la réception des biens et services;</li> <li>▪ les marchés évalués à plus de 10 000 \$ sont mis à la disposition du public.</li> </ul>		<p>seront divulgués.</p> <p>(Approche par étapes se terminant le 30 juin 2015.)</p>				
<p>8. Le CCHST devrait s'assurer que les processus opérationnels soient améliorés pour être effectués conformément à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor, et à ce que la documentation soit conservée dans les dossiers afin de garantir ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ d'autres moyens sont envisagés pour réduire au minimum ou éviter le besoin de se déplacer;</li> <li>▪ les hébergements sont choisis à partir d'une liste de fournisseurs</li> </ul>	<b>Élevé</b>	<p>Nombre des questions soulevées par rapport à la conformité avec la Directive sur les voyages seront réglées en améliorant la documentation des pratiques actuelles.</p> <p>(a) Le CCHST réduit la nécessité des déplacements au minimum requis pour réaliser son mandat, mais n'a pas documenté de façon constante ses efforts dans ce sens. À l'avenir, tous les documents d'autorisation de voyage comprendront la</p>	Non évalué en 2014.	<p>Le PAD a été mis en œuvre à temps.</p> <p>Les normes de documentation ont été améliorées de façon importante pour les autorisations de voyage et les dépenses de voyage.</p>	<p>Les dépenses annuelles pour les voyages, l'accueil et les conférences doivent être mises à jour.</p> <p>Date d'achèvement révisée : Le 31 mars 2016</p>	<b>Niveau 4</b>

**Vérification des contrôles de base**

Recommandation	Classement du risque	PAD (y compris les échéanciers)	2014 État d'avancement*	Mesures prises	Justification du retard et date de mise en œuvre révisée	État d'avancement en 2015 (Niveau 1-5)
<p>préapprouvés par le gouvernement, dans les limites des tarifs applicables à la ville, le cas échéant. Lorsque la limite établie dans la Directive sur les voyages est dépassée ou lorsque l'hôtel sélectionné ne figure pas sur la liste, la justification ou l'approbation du gestionnaire est conservée au dossier;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un paiement à l'avance des arrangements de voyage est effectué à l'aide de la carte ministérielle de voyage;</li> <li>▪ les dépenses de voyage des hauts fonctionnaires désignés sont divulguées de façon proactive;</li> <li>▪ le montant total</li> </ul>		<p>justification du voyage.</p> <p>(b) Le CCHST cherche toujours à obtenir le meilleur rapport qualité-prix et gère ses dépenses de voyage à l'aide d'une approche axée sur le coût total. Pour s'acquitter de son mandat, le CCHST présente des expositions et participe à nombre de conférences sur la santé et la sécurité au travail (SST), et, souvent, les employés resteront à l'installation où la conférence a lieu quand le coût de la chambre est moins onéreux que le coût d'une chambre à un hôtel approuvé et le transport aller-retour de cet hôtel au lieu de la conférence pendant la durée</p>				

**Vérification des contrôles de base**

Recommandation	Classement du risque	PAD (y compris les échéanciers)	2014 État d'avancement*	Mesures prises	Justification du retard et date de mise en œuvre révisée	État d'avancement en 2015 (Niveau 1-5)
des dépenses annuelles de voyage est divulgué de façon adéquate et comprend une brève description des principaux écarts par rapport aux dépenses de l'année précédente.		<p>du voyage. La documentation sera améliorée pour intégrer l'analyse du meilleur rapport qualité-prix à toutes les autorisations de voyage.</p> <p>(c) Même si les dépenses de voyage des hauts fonctionnaires ont été divulguées pendant la période faisant l'objet de la vérification, les liens vers la page d'accueil étaient brisés pendant une refonte du site Web en 2013, et le rapport n'était pas accessible au moment de la vérification. Depuis ce temps, les liens ont été rétablis.</p> <p>(Entièrement mis en œuvre d'ici au 31 mars 2015.)</p>				
<p>9. Le CCHST devrait s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la documentation à</li> </ul>	<b>Moyen</b>	Le processus de documentation et de divulgation des dépenses d'accueil sera repensé	Non évalué en 2014.	Le PAD a été mis en œuvre à temps.	Les dépenses annuelles pour les voyages, l'accueil et les conférences	<b>Niveau 4</b>

Vérification des contrôles de base						
Recommandation	Classement du risque	PAD (y compris les échéanciers)	2014 État d'avancement*	Mesures prises	Justification du retard et date de mise en œuvre révisée	État d'avancement en 2015 (Niveau 1-5)
<p>l'appui des événements d'accueil est conservée au dossier;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les dépenses d'accueil des hauts fonctionnaires désignés sont divulguées de façon proactive;</li> <li>▪ les dépenses annuelles d'accueil sont divulguées et comprennent une brève description des principaux écarts par rapport aux dépenses de l'année précédente.</li> </ul>		<p>pour qu'il soit conforme à la Directive du Conseil du Trésor. Tous les rapports à divulgation obligatoire seront publiés sur le site Web du CCHST.</p> <p>(Entièrement mis en œuvre avant le 31 mars 2015.)</p>			<p>doivent être mises à jour.</p> <p>Date d'achèvement révisée : Le 31 mars 2016</p>	
<p>10. Le CCHST devrait voir à ce que les congés des employés soient approuvés en temps opportun.</p>	<b>Faible</b>	<p>Même si tous les congés des employés sont autorisés par le gestionnaire ou son représentant désigné, le dossier d'approbation dans le système n'est pas consigné de façon uniforme avant que l'employé prenne son congé. Le CCHST améliorera la rapidité de la documentation de</p>	<p>Non évalué en 2014.</p>	<p>Le PAD a été mis en œuvre à temps.</p>		<b>Niveau 5</b>

Vérification des contrôles de base						
Recommandation	Classement du risque	PAD (y compris les échéanciers)	2014 État d'avancement*	Mesures prises	Justification du retard et date de mise en œuvre révisée	État d'avancement en 2015 (Niveau 1-5)
		l'approbation des congés des employés.  (31 décembre 2014)				
11. Le CCHST devrait s'assurer que les examens annuels de rendement (et la rémunération au rendement subséquente) s'appuient sur des objectifs de rendement préétablis, qui sont complétés et documentés au début de la période de rendement, et que les formulaires de départ sont bien remplis.	<b>Moyen</b>	(a) Les objectifs et les examens du rendement seront documentés et partagés avec le comité des RH du Conseil des gouverneurs du CCHST. Les approbations seront inscrites au procès-verbal de la réunion.  (b) Les formulaires de départ des employés sont utilisés depuis le début de 2014.  (30 juin 2015)	Non évalué en 2014.	Le PAD a été mis en œuvre à temps.		<b>Niveau 4</b>
12. Le CCHST devrait voir à ce que la disponibilité des fonds engagés soit attestée par une personne disposant du pouvoir délégué approprié avant l'engagement d'une dépense et à ce que les dépenses soient	<b>Élevé</b>	Même si ce contrôle est effectué de façon régulière, il y a des divergences avec la documentation pour la période faisant l'objet de la vérification. La réponse dans les plans d'action de la direction 1 et 7 du	Non évalué en 2014.	Le PAD a été mis en œuvre à temps.	Des retards importants dans la mise en œuvre de l'outil électronique ont fait que nous avons raté l'échéancier du 30 juin 2015. L'échéancier révisé	<b>Niveau 4</b>

Vérification des contrôles de base						
Recommandation	Classement du risque	PAD (y compris les échéanciers)	2014 État d'avancement*	Mesures prises	Justification du retard et date de mise en œuvre révisée	État d'avancement en 2015 (Niveau 1-5)
consignées à la valeur prévue.		présent rapport abordera les problèmes de documentations liés à la recommandation 12 de la vérification.  (31 mars 2015)			est le 1 <sup>er</sup> avril 2016.	
13. Le CCHST devrait s'assurer que les comptes sont vérifiés en temps voulu par une personne possédant les pouvoirs délégués nécessaires et que cette personne vérifie l'exactitude du montant demandé.	<b>Élevé</b>	Même si ce contrôle est effectué de façon régulière, il y a des divergences avec la documentation pour la période faisant l'objet de la vérification. La réponse dans les plans d'action de la direction 1 et 7 du présent rapport abordera les problèmes de documentations liés à la recommandation 13 de la vérification.  (31 mars 2015)	Non évalué en 2014.	Le PAD a été mis en œuvre à temps.	Des retards importants dans la mise en œuvre de l'outil électronique ont fait que nous avons raté l'échéancier du 30 juin 2015. L'échéancier révisé est le 1 <sup>er</sup> avril 2016.	<b>Niveau 4</b>
14. Le CCHST devrait s'assurer que la demande de paiement est remplie en temps opportun par une personne ayant un pouvoir délégué et que le montant est exact.	<b>Élevé</b>	Même si ce contrôle est effectué de façon régulière, il y a des divergences avec la documentation pour la période faisant l'objet de la vérification. La réponse dans les plans d'action de la direction 1 et 7 du présent rapport abordera les problèmes de documentations liés à la recommandation 14 de la	Non évalué en 2014.	Le PAD a été mis en œuvre à temps.	Des retards importants dans la mise en œuvre de l'outil électronique ont fait que nous avons raté l'échéancier du 30 juin 2015. L'échéancier révisé est le 1 <sup>er</sup> avril 2016.	<b>Niveau 4</b>

Vérification des contrôles de base						
Recommandation	Classement du risque	PAD (y compris les échéanciers)	2014 État d'avancement*	Mesures prises	Justification du retard et date de mise en œuvre révisée	État d'avancement en 2015 (Niveau 1-5)
		vérification. (31 mars 2015)				

*\*Selon l'auto-évaluation et le rapport présentés précédemment par votre organisation.*